

de Doctrine, & celui qui seroit fait à un Prêtre pour des crimes personnels. Ces Conseillers téméraires ne craignent-ils point de se rendre coupables eux-mêmes envers l'Eglise, ou envers le Souverain, en s'unissant scandaleusement pour fournir des moyens de s'élever impunément contre les Loix de l'Eglise & de l'Etat. Permettez moi de vous dire que ce ne sont pas là des conseils sur lesquels un Evêque doit régler sa conduite. Gardez-vous des Ouvriers trompeurs, dit l'Apôtre, & dans un autre endroit ; Prenez - garde que personne ne vous fasse illusion par la Philosophie, & par de vains Sophismes, fondez sur la tradition des hommes, & sur les élémens du monde, & non pas sur J. C. Vous avez été forcé de convenir que l'on vous en avoit imposé sur un article capital, ne vous apercevez-vous pas qu'on vous engage chaque jour dans de fausses démarches, jusqu'à vous faire oublier les loix les plus inviolables de la charité ; la vérité ne se défend point par les injures, & jamais un véritable Apôtre n'y eut recours pour la soutenir.

Souffrez, Monseigneur, que je vous rappelle quelques uns des discours que je vous ai tenus dans nos conversations particulières, qui de vôtre aveu, firent alors impression sur vous, & qui peut-être agiront aujourd'hui plus efficacement.

Il est inutile de disputer, vous disois-je, les Hérétiques les plus déclarés disputent, & il est rare qu'on les ramène par cette voye ; vous vous appuyez sur quelques faits auxquels on a cent fois répondu ; je vous en ai apporté d'autres sans nombre, & qui sont décisifs, mais auxquels vous vous flattez de trouver des réponses : Nous sommes tous deux dans des préjugés différens & opposez, (je parlois ainsi pour m'accomoder à vôtre façon de parler,) J'ay pour moi trois Papes consecutifs, avec tous les Evêques